

Acoustique intérieure

Maîtriser la réverbération des locaux

Dans de nombreux cas, une stratégie simple, des calculs aisément réalisables et des outils à la portée de tous permettent de mettre en œuvre des solutions. Tel est l'objectif de cette formation, également orientée vers l'emploi de matériaux biosourcés. Le sujet de l'isolation acoustique des bâtiments n'est pas abordé.

PUBLIC

Professionnel-les de la conception, de l'étude ou de la réalisation, maîtrise d'ouvrage et services techniques ...

INFOS PRATIQUES

Durée

2 matinées, de 09h à 12h30
(7 heures)

Lieu

A distance

Tarifs

440€ TTC - tout public
400€ TTC - adhérents CREPA

FORMATEUR

Jean Louis BEAUMIER

Ingénieur, formateur et conseiller en acoustique de l'écoconstruction

ORGANISATEURS

CREPA Normandie

02 35 71 86 73

formation@crepanormandie.fr

ARPE Normandie

02 31 34 57 24

carole.lemans@arpenormandie.org

OBJECTIFS

- Comprendre les grands principes du traitement intérieur des locaux
- Identifier les projets qui imposent le recours au bureau d'études acoustiques
- Connaître les bases de la réglementation dans ce domaine
- Connaître les matériaux employés en correction acoustique et particulièrement les biosourcés
- Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions simples en neuf ou a posteriori en privilégiant les produits biosourcés

PROGRAMME

Matinée 1

Différence entre correction acoustique et isolation acoustique

Les types de situations acoustiques et les possibilités d'action

La nature des sons : fréquence, longueur d'onde, niveau sonore

Calculer et mettre en œuvre les solutions de correction acoustique

Outils de correction acoustique

Matinée 2

La réglementation selon le type de locaux

Les applications pratiques : espaces tertiaires et ERP